## REPUBLIQUE TUNISIENNE

Ministère de la Santé

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Tunis El Manar

# Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de la Santé de Tunis



# APPEL A CANDIDATURE POUR LE : Mastère de Recherche en « Sciences de la Nutrition »

Responsable : Pr Fethi Ben Slama Coordinatrice : Dr Amira Arfaoui

Période de candidature et dépôt du dossier : du samedi 22 juillet au lundi 12 août 2024

Année universitaire 2024/2025

#### 1. Les candidats à ce mastère

Ce mastère concerne les titulaires :

a/ d'une licence (appliquée ou nationale) en Nutrition Humaine ou en Biologie Médicale

b/ d'une licence (appliquée ou nationale) en Sciences agro-alimentaires ou en Sciences des aliments

c/ d'un diplôme d'ingénieur de l'Institut National Agronomique de Tunisie (INAT) des Sciences Appliquées et de Technologies de Tunis (INSAT de Tunis)

d/ d'un doctorat en Médecine, en Médecine vétérinaire ou en Pharmacie e/ d'un diplôme de Professeurs paramédicaux (PPM) ou à défaut un diplôme de Techniciens Supérieurs en Nutrition Humaine

## 2. Le nombre d'étudiants prévu

La présente promotion de ce mastère de recherche en Sciences de la Nutrition Humaine est fixée à 20, avec la répartition suivante des quotas:

Spécialités et types de diplômes	Quotas
	accordés
Licence (appliquée ou nationale) en Nutrition Humaine	12
Diplôme d'ingénieur (INAT) ou Licence (appliquée ou nationale) en Sciences agro-alimentaires ou en Sciences des aliments	03
Licence (appliquée ou nationale) en Biologie Médicale	01
Doctorat en Médecine, en Médecine vétérinaire, ou en Pharmacie	02
Professeur de l'Enseignement Para Médical « PPM », spécialiste en Nutrition Humaine ou à défaut Technicien Supérieur	01
Candidat étranger : Licencié en Nutrition Humaine ou titulaire d'un diplôme équivalent en sciences des aliments ou de la Nutrition	01

Remarque importante: En cas d'absence de candidats dans les spécialités, cihaut mentionnées, autres que la licence, nationale ou appliquée, en Nutrition Humaine, leurs quotas respectifs seront attribués aux candidats Licenciés de l'ESSTST parmi les inscrits sur la liste d'attente.

## **Recommandations:**

Il est important de noter que les textes du règlement intérieur de l'ESSTST s'appliquent aux étudiants de ce mastère.

- o La présence est obligatoire. Pour chaque semestre, tout étudiant ayant comptabilisé 15% d'absences non justifiées sera éliminé de la session principale de cet enseignement, après décision du comité de mastère.
- O Toute absence non justifiée de l'étudiant sélectionné et inscrit, durant le premier mois du premier semestre, aboutira à son remplacement par le premier candidat de la liste d'attente de la même spécialité, ou à défaut par le candidat le mieux classé d'autres spécialités.
- o Les PPM ou Techniciens Supérieurs doivent solliciter et recueillir l'accord au préalable de leur institution, par écrit, avant leur inscription.

#### 3/ Modalités et critères de la sélection des candidats

La sélection, effectuée par le comité du mastère de recherche en « Sciences de la Nutrition », comporte deux étapes :

- Présélection sur dossier
- Entretien avec un jury proposé par le comité

#### 3-1/ Présélection sur dossier

Le comité du Mastère est responsable de l'évaluation des dossiers et du classement des candidats présélectionnés, par ordre de mérite :

<u>a/ Les titulaires de la licence (appliquée ou nationale) en Nutrition Humaine :</u> La présélection est effectuée parmi les licenciés <u>qui :</u>

- o <u>n'ont aucune année de redoublement</u> durant les 3 années de la Licence, L1, L2 et L3.
- o ayant obtenus le baccalauréat avec au moins la mention Assez Bien
- o ou réorientés vers une formation en Sciences et Techniques de la Santé ou en Sciences infirmières, en application des textes en vigueur :
  - des Facultés Tunisiennes de Médecine, de Chirurgie dentaire ou de Pharmacie
  - après réussite au concours national de réorientation avec au moins la mention Assez Bien
  - après équivalence d'un diplôme étranger
- o ayant obtenu un score de sélection  $\geq$  <u>65</u>. <u>Ce score est</u> calculé de la manière suivante :

SCORE de séléction =
Score de la licence\* + Bonus 1\*\* + Bonus 2\*\*\*

\*Score de la licence = Moy.  $L1 + (2 \times Moy. L2) + (2 \times Moy. L3)$ 

Des bonus sont accordés aux candidats dans les conditions suivantes :

- \*\* <u>Bonus 1</u>: est égal à 3 pour les étudiants ayant obtenu leur licence suite au succès dans les 3 sessions principales des années L1, L2 et L3.
- \*\*\* Bonus 2 : est égal à 3 pour les étudiants ayant validé les 180 crédits de la licence

## b/ Les PPM

La présélection entre les « PPM » est faite <u>par ordre de mérite</u>, <u>entre les</u> candidats :

- <u>qui n'ont aucune année de redoublement</u> durant les 3 années de la Licence : L1, L2 et L3.
- qui ont un score de sélection PPM (ci-dessous)  $\geq 70$

#### SCORE (PPM)=

Score diplôme\* + Bonus\*\* + Moy. de la formation PPM\*\*\*

\*Score diplôme = Moy. du L1 +  $(2 \times Moy. du L2) + (2 \times L3)$ 

\*\* **Bonus**: est égal à **3** pour les candidats ayant obtenu leur diplôme suite au succès dans les sessions principales des années L1, L2 et L3.

\*\*\* Diplôme du Centre de Formation Pédagogique des Cadres de la Santé)

## c/ Les Techniciens Supérieurs (TS)

La présélection entre les « TS » est faite par ordre de mérite, entre les candidats :

- <u>qui n'ont aucune année de redoublement</u> durant les 3 années de la Licence : L1, L2 et L3.
- qui ont un score de sélection (ci-dessous)  $\geq$  60

# SCORE (TS)= Score diplôme\* + Bonus\*\*

\*Score diplôme = Moy. du L1 +  $(2 \times Moy. du L2) + (2 \times Moy. L3)$ 

\*\* **Bonus**: est égal à **3** pour les candidats ayant obtenu leur diplôme suite au succès dans les sessions principales des années L1, L2 et L3.

# 3.2 Entretien avec les candidats présélectionnés

Les étudiants présélectionnés, dont la liste sera affichée à l'école et publiée sur le site de l'école, seront convoqués par e-mail, à un entretien avec un jury proposé par le comité du mastère.

Remarque très importante: Les candidats PPM ou TS doivent solliciter et recueillir l'accord au préalable de leur institution, par écrit, avant leur inscription.

# Préinscription en ligne et dépôt du dossier de candidature <u>Période</u> : du samedi 22 juillet au lundi 12 août 2024

# Le candidat doit <u>obligatoirement</u> s'inscrire en ligne et déposer son dossier de candidature avant le lundi 12 août 2024.

## 1/ La pré-inscription en ligne se fera sur le lien suivant :

https://forms.gle/bf4TKKBWGpmCtvZZA

## 2/ Le dossier de candidature doit être :

- a) Soit directement déposé au bureau d'ordre de l'ESSTST
- b) Soit envoyé par voie postale à l'adresse :

Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de la Santé de Tunis, Rue de la Faculté de Médecine de Tunis, Colline de la Santé - 1005 Tunis. (Pour la date d'envoie, le cachet de la poste faisant foi)

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

## a/ Une photocopie conforme:

- diplôme et des relevés de notes du baccalauréat (copie conforme)
- relevé des notes du concours national de réorientation (copie conforme)
- diplôme de licence et des relevés des trois années de la licence <u>ou</u> <u>diplôme équivalent</u> (Licence en Sciences des aliments ou en Sciences agroalimentaires ...) (copie conforme)
- diplôme et des relevés de notes des 5 années d'études d'ingénieur en
   Sciences agro-alimentaires INAT (copie conforme)
- diplôme de doctorat en Médecine, en Médecine vétérinaire, ou en pharmacie (copie conforme)
- diplôme de professeur paramédical pour **les PPM** et du relevé de notes de la formation pédagogique (Copie conforme)

<u>b/ Une fiche de renseignements</u> correctement remplie (voir modèle cidessous) avec obligatoirement le numéro de téléphone, email et adresse récente.

Tout dossier incomplet ou parvenu après les délais sera refusé

REPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTERE DE LA SANTE

UNIVERSITE TUNIS EL MANAR



الجمهورية التونسية وزارة الصحة جامعة تونس المنار المدرسة العليا لعلوم وتقنيات الصحة بتونس

#### Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de la Santé de Tunis

مطلب ترشح لماجستير بحث في علوم التغنية (Sciences de la Nutrition)

						رقم بطاقة التعريف	
				اللقب: مكان الولادة :			
		/_/ ارمل	/_/ مطلق	/_/ منزوج	أنثى /_/ _/ أعزب (عزباء)	الجنس : ذكر /_/ الحالة المدنية : /	
	1_1_1_1	الترقيم البريدي : /_/_/_/			العنوان :		
	***************************************			•••••	••••••	0 35 - 1 - 25.	
			باكالوريا	21			
			سة :	المؤم		الملاحظة :	
			ت الجامعية السابقة			الملاحظة :	
عدد الأرصدة		ل على الباكالور	ت الجامعية السابقة	الدراساة ل حول سير الدراسة		الملاحظة :	
عدد الأرصدة	Ų	ن على الباكالور	ت الجامعية السابقة سنة بسنة منذ الحصول	الدراساة ل حول سير الدراسة	تقاصيا		
عدد الأرصدة	Ų	ن على الباكالور	ت الجامعية السابقة سنة بسنة منذ الحصول	الدراساة ل حول سير الدراسة	تقاصيا		
عدد الأرصدة	Ų	ن على الباكالور	ت الجامعية السابقة سنة بسنة منذ الحصول	الدراساة ل حول سير الدراسة	تقاصيا		
عدد الأر صدة	Ų	ن على الباكالور	ت الجامعية السابقة سنة بسنة منذ الحصول	الدراساة ل حول سير الدراسة	تقاصيا		
عدد الأرصدة	Ų	ن على الباكالور	ت الجامعية السابقة سنة بسنة منذ الحصول	الدراساة ل حول سير الدراسة	تقاصيا		
	Ų	على الباكالور الدورة	ت الجامعية المعابقة سنة بمنذ الحصول مستوى الدراسة	الدراساة ل حول سير الدراسة	تقاصيا		

B.P. 176 - Bab Souika - 1007 Tunis

Tél.: 71 578 634 - 71 578 635 - 71 578 636

71 578 641 - 71 562 455

Fax: 71 564 481 71 570 062